

---

---

**Aéronefs — Portes passagers du pont principal — Exigences d'interface pour accouplement d'une passerelle passagers ou d'un autobus élévateur**

*Aircraft — Main-deck passenger doors — Interface requirements for connection with passenger-boarding bridge or transfer vehicle*

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 7718:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7718:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-  
eea6f9dc0619/iso-7718-2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 7718 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*, sous-comité SC 9, *Chargement et équipement au sol*. (standards.iteh.ai)

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7718:1984), dont elle constitue une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003>

## Introduction

La présente Norme internationale spécifie les exigences minimales relatives aux dimensions et à l'espace libre à prévoir autour des portes d'accès au pont principal pour passagers, à l'extérieur du fuselage des aéronefs, lorsque ces portes sont conçues pour accepter l'accouplement de passerelles passagers ou d'autobus élévateurs en service.

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les critères essentiels minimaux sont identifiés par l'emploi du terme «doit». Les critères recommandés sont identifiés par l'emploi des termes «doit de préférence» et, bien que non obligatoires, sont considérés comme d'une importance prioritaire pour rendre les aéronefs facilement et économiquement exploitables sur un aéroport, ainsi que pour éviter les dommages à l'aéronef causés par la passerelle passagers ou l'autobus élévateur. Une dérogation à un critère recommandé ne devrait intervenir, après vérification approfondie, que si elle est nécessitée sans alternative possible par des considérations fondamentales de conception de l'aéronef, comportant un impact significatif sur le coût d'exploitation.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7718:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-  
eea6f9dc0619/iso-7718-2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

# Aéronefs — Portes passagers du pont principal — Exigences d'interface pour accouplement d'une passerelle passagers ou d'un autobus élévateur

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences minimales dimensionnelles et d'espace libre requises pour les portes d'accès au pont principal pour passagers des futurs aéronefs civils de transport public de passagers, lorsqu'il est prévu que ces portes soient compatibles avec les milliers de passerelles passagers et d'autobus élévateurs en service ou en cours d'installation dans les aéroports mondiaux.

La présente Norme internationale ne s'applique pas aux types existants d'aéronefs de transport civils, ni aux types dérivés avec le même fuselage, dont la section d'interface avec l'aéronef des passerelles passagers ou des autobus élévateurs doit de préférence être rendue compatible conformément à l'ISO 16004.

La présente Norme internationale ne vise pas à restreindre, de quelque manière que ce soit, la conception fondamentale d'un quelconque type futur d'aéronef civil de transport public de passagers. Toutefois, elle vise à clarifier, à l'attention des ingénieurs de conception des aéronefs, les caractéristiques qui rendraient difficile ou impossible l'accouplement correct d'un nouveau type d'aéronef aux passerelles passagers ou aux autobus élévateurs en service. Si les exigences de conception de l'aéronef imposaient sur un type futur des caractéristiques dimensionnelles en divergence avec la présente Norme internationale, il convient de noter que

- soit des méthodes différentes d'embarquement ou de débarquement des passagers, telles que des escaliers intégrés à l'aéronef, etc., seraient utilisées,
- soit les passerelles passagers et/ou les autobus élévateurs en service sur les aéroports où ce nouveau type d'aéronef est destiné à être exploité seraient modifiés jusqu'à un certain point,
- soit des dispositifs ou des équipements d'accouplement complémentaires seraient nécessaires pour assurer l'accouplement du nouveau type d'aéronef concerné avec les passerelles passagers et les autobus élévateurs en service,

entraînant, quel que soit le cas, un accroissement du coût d'exploitation et des contraintes de traitement de l'aéronef.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 16004, *Matériel au sol — Passerelle passagers ou autobus élévateur — Exigences d'interface avec les portes d'aéronefs*

### 3 Exigences

#### 3.1 Espace libre minimal

**3.1.1** Un espace libre, tel que défini par la zone hachurée de la Figure 1, doit être prévu pour l'accouplement d'une passerelle passagers ou d'un autobus élévateur. La zone délimitée par un trait interrompu représente l'ouverture de la passerelle ou du véhicule.

**3.1.2** Cette zone doit être entièrement exempte de tout élément externe tel qu'antennes, drains, sondes Pitot, prises de pression statique, senseurs, sondes d'incidence, protrusions aérodynamiques, panneaux d'accès, etc.

**3.1.3** Les escaliers intégrés à l'aéronef sont autorisés dans cette zone, lorsqu'ils ne présentent pas d'interférence avec l'accouplement d'une passerelle passagers ou d'un autobus élévateur et ne peuvent pas les endommager ni endommager l'aéronef en position rétractée.

**3.1.4** Les protrusions destinées à détourner l'eau de pluie de l'ouverture de la porte sont autorisées dans cette zone, pourvu qu'elles ne soient pas réputées faire partie de l'intégrité structurale ou aérodynamique de l'aéronef.

Les types existants d'aéronefs de transport civils présentent divers dispositifs sensibles quant à la sécurité des vols dans la zone libre définie ci-dessus. Ils doivent être protégés contre une interférence intempestive par des dispositions intégrées dans la section d'interface avec l'aéronef des passerelles passagers ou des autobus élévateurs, conformément à l'ISO 16004. Les zones sans interférence ainsi définies sur le matériel au sol sont comprises dans la zone libre définie ci-dessus pour les aéronefs futurs.

iteh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

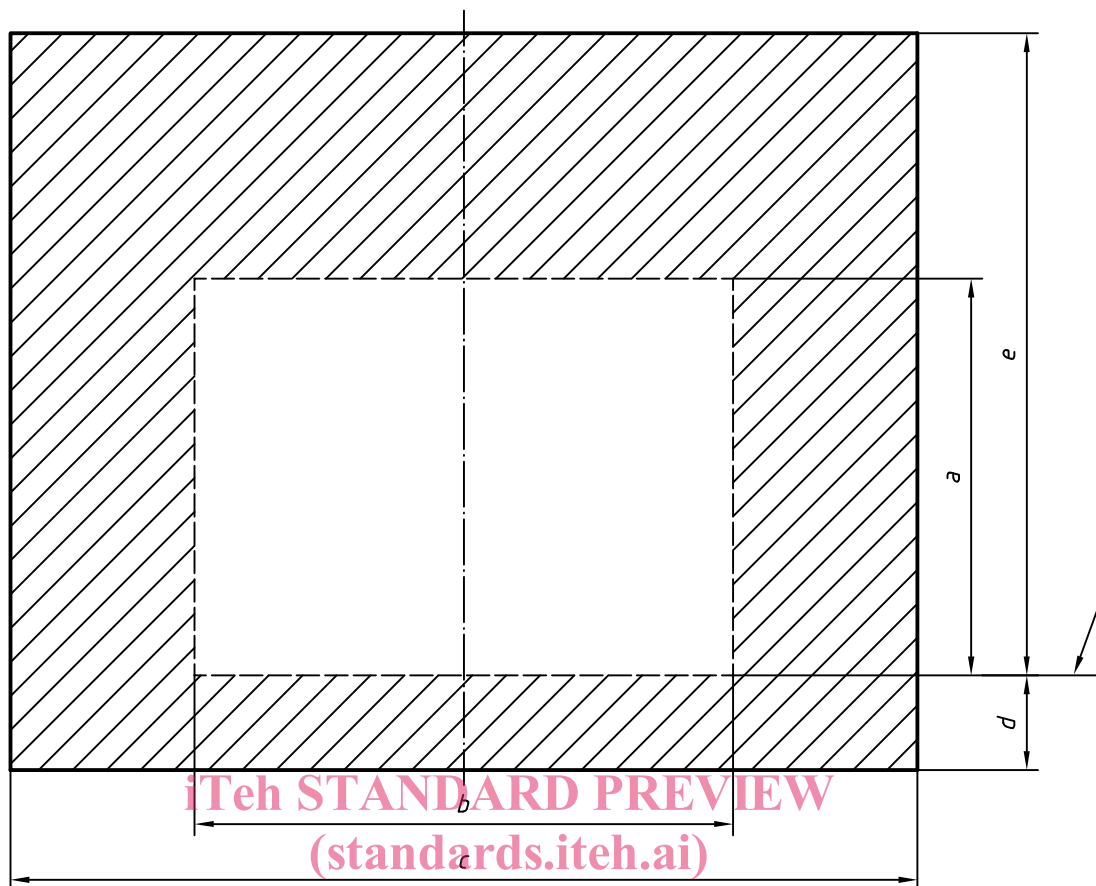
#### 3.2 Rayon minimal du fuselage

Le rayon d'une section transversale du fuselage, en tout point de la zone définie par la Figure 1, ne doit pas, de préférence, être inférieur à 1 600 mm (63 in). [ISO 7718:2003](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003>

#### 3.3 Hauteur du seuil de porte

La hauteur au-dessus du sol du seuil de porte pour passagers, en tout point du déplacement au cours des opérations normales de traitement en transit sur un aéroport, doit, de préférence, être comprise entre 1,6 m (63 in) et 5,4 m (213 in).



- a Hauteur du seuil de porte
- <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003>

ISO 7718:2003

Dimensions en millimètres (inches)

Dimension	Valeur maximale	Valeur minimale	Note
<i>a</i>	2 100 (82,7)	—	Dimension de l'ouverture de la passerelle
<i>b</i>	2 850 (112,2)	—	
<i>c</i>	—	4 800 (189,0)	
<i>d</i>	—	500 (19,7)	
<i>e</i>	—	3 400 (133,8)	

Figure 1 — Espace libre à prévoir au voisinage des portes d'accès pour passagers

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7718:2003](#)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-  
eea6f9dc0619/iso-7718-2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c9d92576-9251-45b3-a67d-eea6f9dc0619/iso-7718-2003)

---

---

**ICS 49.100**

Prix basé sur 3 pages